



# Comité Régional Tir à l'Arc Sud-PACA

## Pôle Espoirs Boulouris

### T.A.E jubilé Sud-PACA series online

#### Compétition T.A.E distance internationale officielle



#### Dates des compétitions :

- Samedi 29 mai 2021 : 2 x 36 flèches
- Dimanche 30 mai : 2 x 36 flèches + matchs

#### Arbitrage :

L'inspection du matériel se fera pendant l'échauffement

#### Inscription :

Inscription auprès du Conseiller Technique Régional  
Julien ALSBERGHE

Email : [j.alsberghe@ffta.fr](mailto:j.alsberghe@ffta.fr)

Possibilité de repas au CREPS : 13€ par repas

Récompenses : Conformément aux mesures sanitaires, il n'y aura pas de podiums.

**Lieu :** C.R.E.P.S PACA site de Boulouris C.R.E.P.S PACA site de Boulouris

346, boulevard des Mimosas – 83700 SAINT RAPHAEL

DMS : N 43° 25' 04" – E 06° 48' 46" ; DD : Lat 43,4177778 – Lon 06,812778

<https://maps.google.fr/maps?q=creps+boulouris&hl=fr&ll=43.419201,6.812854&spn=0.014775,0.032573>

#### Programme des compétitions :

Samedi 29 mai 2021	Dimanche 30 mai 2021
- 13h30 ouverture du greffe - 14h00 : échauffement (3 volées) - 14h30 : début des tirs	- 10h30 : ouverture du greffe - 11h00 : entraînement (3 volées) - 11h30 : début des tirs - Finales : 1h après la fin des qualifions

**Inscriptions :** cocher la/les case(s) correspondante(s)

- Compétition  
 Compétition + Repas

Club :	
--------	--

Nom	Prénom	N° licence	Cat.	inscri	repas	mail

**Informations :** Le nombre de place étant limité : 45 tireurs max (mesures sanitaires, terrain, catégories...) nous serons peut-être contraint de refuser quelques places. La compétition est ouverte à l'ensemble des catégories et armes selon la capacité d'accueil. Une priorité sera donnée aux archers du P.E.S et du P.P.R, aux archers ayant pris part aux tournois PPR, aux catégories minimales, cadets, benjamins, juniors. Selon la disponibilité les archers seront prévenus par e-mail avant chaque compétition.

Il est de la responsabilité de chaque archer de se présenter avec ses masques et son gel hydro-alcoolique. Le port du masque est obligatoire pour tous les participants

Les blasons utilisés seront ceux du règlement officiel de la discipline T.A.E D.I (B-M : 80cm ; C-J-S : 122cm)

Une tenue de sport est obligatoire, la tenue de club est fortement encouragée

**Repas :** le C.R.E.P.S étant un établissement public, il ne sera pas possible de pique-niquer sur place et il n'y aura pas de buvette.

Les archers et accompagnateurs pourront prendre leur repas au self du CREPS (à réserver lors de l'inscription), prix d'un repas : 13€